

Certificat du résultat officiel

Je soussigné, Yves Saindon, greffier et président d'élection de la Ville de Montréal, certifie qu'à l'issue du recensement des votes, le résultat officiel de l'élection des membres du conseil d'administration du Bureau du Taxi de Montréal 2019 tenue le 13 juin 2019 conformément à la Procédure de mise en candidature et de vote, afin de combler le poste d'administrateur élu par et parmi les titulaires d'un permis de chauffeur, se répartit comme suit :

Candidat	Votes valides en faveur de	% Votes valides
Beliot FLEURISTIN	103	34 %
Souheil SAADE	194	64 %
TOTAL DES VOTES VALIDES		98 %
Bulletins rejetés	6	2 %

Majorité en faveur de Souheil SAADE

91 voix

Suffrage exprimé

Sur les 7780 inscrits sur la liste électorale, 303 électeurs ont exercé leur droit de vote lors de cette élection, soit un taux de participation de 3,9 %.

Fait à Montréal, ce 14^e jour du mois de juin 2019.



Le greffier et président d'élection
Me Yves Saindon